

## Rivalis restera sur le marché libre !

Depuis la mi-novembre, le compartiment non réglementé de la bourse de Paris, le marché libre, souhaite harmoniser la structure tarifaire par rapport à ce qui se pratique en Europe. C'est ainsi que l'opérateur boursier donne **la possibilité aux sociétés cotées sur le Marché libre de demander leur radiation avant le 31 décembre 2009 par simple lettre recommandée**, si elles ne souhaitent pas adhérer à l'abonnement annuel tarifaire. Les conséquences pour les actionnaires sont loin d'être minimales : **les petits actionnaires notamment risquent de se retrouver bloqués avec des titres et des droits qu'ils auront du mal à vendre en l'absence de place de marché.**

**Face à cette nouvelle mesure, Rivalis se positionne et indique sa volonté de rester côté au Marché libre.** En effet, fort d'une introduction en bourse, précédée par une levée de fonds de 750 000 €, Rivalis, le premier réseau spécialisé dans le pilotage des petites entreprises, **s'est présenté comme une valeur sûre et a réuni autour de lui des investisseurs convaincus de son potentiel.**

*« Nous n'étions alors que la 6ème entreprise à s'introduire en bourse et, parmi elles, la seule à avoir réalisé une levée de fonds au préalable de son introduction. Cela constitue une réelle performance en pleine période de crise et représente un formidable pied de nez de la PME Rivalis, représentante des petites entreprises, aux grands groupes, et à la loi des marchés financiers ! Nous sommes très fiers de cette opération, qui nous donne une nouvelle dimension, les moyens de réaliser nos ambitions et qui surtout révèle un réel intérêt des investisseurs pour notre métier »,* déclare Lionel Valdan, co-dirigeant de Rivalis.

Cette introduction auprès de NYSE-Euronext Paris permet donc à Rivalis **d'accélérer son développement et de se donner les moyens de ses ambitions** : convention et enclenchement d'un audit pour accélérer le développement du groupe et du réseau Rivalis, mise en place de partenariats avec différentes professions, dont celle des experts-comptables, renforcement de la communication. Pour la direction du groupe Rivalis *« il n'est donc pas question aujourd'hui de se désengager du marché libre et de faire ainsi faux bond aux actionnaires qui nous ont fait confiance. C'est une belle opportunité que nous comptons saisir jusqu'au bout »*, complète Lionel Valdan.

### **A propos de Rivalis :**

Fondé en 1993 par Henri, Lionel et Damien Valdan, une famille d'entrepreneurs alsaciens passionnés, Rivalis a pour vocation de conseiller, accompagner et guider les dirigeants des TPE (0 à 19 salariés) dans le pilotage de leurs entreprises, au travers d'une formule unique. Cette méthode est totalement adaptée aux besoins des petites structures : la combinaison d'un progiciel et du suivi mensuel de l'entreprise. En effet, Rivalis propose aux sociétés un progiciel totalement inédit, développé par des patrons pour des patrons, combiné à la mise à disposition de conseillers qualifiés (anciens chefs d'entreprise, cadres dirigeants). Ces derniers accompagnent les responsables dans leurs prises de décisions, leurs choix de développement et les situations à risque.

L'alliance d'un homme, pilote de l'entreprise, d'un conseiller et d'un progiciel dédié, véritable GPS, fait de Rivalis une méthode totalement singulière au service des artisans, commerçants et professions libérales. Développé en réseau depuis 1996, Rivalis est aujourd'hui présent sur toute la France. Implanté à Colmar, le groupe puise son énergie dans des valeurs fortes, basées sur un état d'esprit familial attaché à sa région.

## **Contacts Presse**

Anaïs VOGEL

Tel : 03 89 41 00 52

[anais@rivalis.fr](mailto:anais@rivalis.fr)

Je souhaite un dossier de presse : [Dossier de presse Rivalis](#)

Visitez le site Internet : [www.rivalis.fr](http://www.rivalis.fr)

Visitez l'espace Twitter de Rivalis : <http://twitter.com/Rivalis>